



FICHE D'INFORMATION AU TITRE DE L'ARTICLE 3 DU DATA ACT (UE2023/2854)

Cette fiche est fournie conformément à l'article 3 du Règlement (UE) 2023/2854 relatif à l'accès équitable aux données générées par les produits connectés et leurs services associés.

Service connecté: PaperCut

Fabricant: PaperCut Software Pty Ltd

Fournisseur : Toshiba Tec France Imaging Systems SA

Version du document : 20/03/2026

1. Introduction

La présente notice fournit des informations essentielles concernant les données générées par l'utilisation du service PaperCut (le « Service ») et les droits des utilisateurs conformément au Data Act (Règlement UE 2023/2854). Elle décrit :

- Les catégories de données que PaperCut peut collecter,
- Les modalités d'accès à ces données,
- Les conditions de partage avec un tiers,
- Les règles de conservation,
- Et les droits applicables aux utilisateurs.

Ces dispositions s'appliquent aux utilisateurs de PaperCut résidant dans l'Union européenne ou aux organisations dont le siège ou l'activité principale se situe dans l'UE.

2. Données détenues (Data Holder)

Bien que PaperCut ne soit pas un fabricant d'équipements connectés, le service peut constituer un « service associé » au sens du Data Act.

Le data holder (détenteur des données générées par le Service) est :

PaperCut Software Pty Ltd

Level 1 / 3 Prospect Hill Road

Camberwell, Victoria, Australie

Pour toute demande liée au Data Act : support@papercut.com

3. Données collectées

PaperCut peut collecter des données liées à l'impression, la copie, la numérisation et la gestion documentaire, selon la solution utilisée (cloud ou locale). Les données relèvent des catégories suivantes :



- A. Informations sur l'utilisateur et son compte
 - Nom d'utilisateur
 - Adresse e-mail
 - Groupes d'appartenance
 - Soldes de comptes (crédits d'impression)
- B. Métadonnées des travaux d'impression
 - Nom du document
 - Nombre de pages
 - Couleur / N&B
 - Utilisateur ayant imprimé
 - Imprimante utilisée
 - Poste de travail / adresse IP
 - Date et heure d'impression
 - Coût du travail
- C. Données d'utilisation
 - Logs d'impression, copie, scan, fax, y compris :
 - Volumes,
 - Comportements d'usage,
 - Indicateurs environnementaux (CO₂ estimé, arbres économisés).
- D. Informations sur les périphériques
 - État des imprimantes gérées
 - Niveaux de consommables
 - Codes d'erreur et incidents

Une liste détaillée des données, formats et volumes est fournie en Annexe 1.

PaperCut ne vend aucune donnée personnelle ni aucune donnée générée par le service, et n'utilise pas ces données à des fins marketing.

4. Accès aux données par l'utilisateur

Conformément au Data Act, chaque utilisateur a le droit d'accéder aux données générées par son usage du service.

A. Utilisateurs finaux

Ils peuvent consulter :

- Leur historique d'impression,
- Leur impact environnemental, directement dans l'interface PaperCut.

Pour une extraction complète : via l'administrateur IT de l'organisation.

B. Administrateurs

Ils peuvent accéder à :

- L'ensemble des journaux,
- Les rapports d'utilisation,
- Les données consolidées de tous les utilisateurs et appareils.

Un guide détaillé figure en Annexe 2.



5. Partage des données avec un tiers

Vous pouvez demander la transmission de vos données à un fournisseur tiers (ex. autre solution de gestion d'impression ou service analytique).

Pour cela : envoyer une demande à support@papercut.com

PaperCut vérifiera :

- Votre identité,
- Votre autorisation,
- Les mesures de sécurité du transfert.

PaperCut peut refuser une demande si celle-ci :

- Crée un risque de sécurité,
- Viole les droits d'un tiers (ex. secret d'affaires),
- Contrevient aux lois en vigueur,
- Ou n'est pas techniquement réalisable.

Toute décision de refus sera motivée.

6. Conservation et suppression des données

Les données sont conservées pour permettre la fourniture du service et répondre aux obligations légales ou contractuelles.

La durée de conservation peut varier selon la configuration de l'organisation.

Pour les solutions cloud PaperCut Hive :

- Données actives : conservées tant que nécessaire pour le fonctionnement du service.
- Données de sauvegarde (backups) : conservées 60 jours puis automatiquement supprimées.
- Processus de suppression des données : PaperCut dispose d'une procédure documentée pour tout client souhaitant une suppression définitive.

Pour les solutions PaperCut MF (on-premise), la conservation est entièrement gérée par le client.

7. Gestion des réclamations

En cas de réclamation concernant le traitement de vos données au titre du Data Act :

1. Contactez PaperCut
2. Si nécessaire, saisissez l'autorité nationale compétente

En France, l'autorité compétente pour les données personnelles est la CNIL.

L'autorité compétente Data Act pour les données non personnelles n'a pas encore été désignée officiellement par l'État français (ARCEP pressentie mais non confirmée).

8. Mises à jour de la notice

PaperCut peut mettre à jour cette notice afin de tenir compte des :

- Évolutions légales,
- Modifications techniques,
- Nouvelles pratiques opérationnelles.

Toute mise à jour significative fera l'objet d'une notification appropriée.



Annexe 1 — Données PaperCut Hive

Catégorie	Description
Format des données	Export CSV, formats lisibles par machine
Volume estimé	Varie selon l'utilisation
Fréquence de collecte	Temps réel
Conservation	Données actives conservées selon besoins ; backups 60 jours
Localisation	Données stockées dans la région choisie : Europe West 3 (UE) ou Europe West 2 (UK)
Utilisation prévue	Fonctionnement du service, support, sécurité, amélioration produit, analyse statistique légitime
Partage tiers	Liste des sous-traitants PaperCut disponible sur : https://trust.papercut.com

Annexe 2 — Exportation des données

PaperCut MF & PaperCut Hive permettent l'exportation des données via :

- La section Rapports (CSV)
- Les outils d'intégration tiers
- L'outil base de données (db-tools)

Documentation disponible sur : <https://www.papercut.com/help/>